



**Modes de garde des enfants et activité  
professionnelle des ménages  
à Esch-sur-Alzette**

**Version condensée**

Audrey Bouselin  
Anne-Sophie Genevois  
Blandine Lejealle  
Anne Reinstadler

Février 2007



## Introduction

Le taux d'emploi des femmes résidant à Esch-sur-Alzette est inférieur au taux moyen national, lui-même inférieur au taux moyen européen. Dans un contexte d'égalité des genres mais aussi pour tenter de rejoindre les recommandations des Conseils européens qui fixent des objectifs d'augmentation à la fois du taux d'emploi des femmes et de l'offre en modes d'accueil pour enfants, la Ville d'Esch-sur-Alzette a pris l'initiative d'une **analyse des freins à l'activité professionnelle féminine et notamment d'une analyse des besoins en matière de garde d'enfants pour les ménages résidant dans sa commune.**

Les nombreuses études menées en Europe sur cette question montrent que l'essentiel des freins à l'activité professionnelle féminine réside dans l'accès des ménages aux modes de garde qu'ils désirent pour leurs enfants. Pour réussir le pari de l'augmentation des possibilités d'accueil des enfants, il s'agit avant tout de connaître les besoins des ménages en la matière. Que désirent réellement les parents en matière de garde d'enfants et de conciliation avec leur vie professionnelle ? C'est cet axe de recherche qui a été privilégié dans ce projet.

Par ailleurs, la Ville, sensible à la satisfaction de ses habitants quant à leur **qualité de vie à Esch-sur-Alzette**, a souhaité se pencher sur les questions suivantes : les ménages sont-ils satisfaits des équipements qu'offre la ville ? Sont-ils attachés à leur ville ?

Pour répondre à cette double problématique, le CEPS/Instead a été chargé de mettre en place une enquête quantitative auprès des ménages résidant à Esch-sur-Alzette. Cette enquête a donné lieu à un rapport dont voici une version condensée.

## Encadré méthodologique

### Champ de la population d'analyse

En raison du ciblage de la problématique centrale sur les freins à l'activité professionnelle des femmes et les besoins en modes de garde, la population enquêtée se devait d'être circonscrite aux ménages avec enfants. Plus précisément, en ciblant les problèmes spécifiques de garde d'enfants et donc de jeunes enfants, ce sont les ménages avec des enfants de moins de 13 ans qui ont été sélectionnés. Dans un objectif de prévision des besoins en modes de garde, nous avons également intégré dans notre champ d'étude les ménages potentiellement concernés, c'est-à-dire les jeunes couples sans enfants (dont la femme a moins de 40 ans) et avons envisagé, avec eux, leur planification familiale et leurs besoins associés.

De par cette circonscription du champ de l'enquête en adéquation avec la problématique centrale de cette étude, nous avons limité l'envergure du second axe de recherche, à savoir la qualité de vie des ménages dans leur ville, puisque les résultats sont représentatifs de la population des ménages avec enfants de moins de 13 ans et des couples sans enfants, et non de l'ensemble de la population.

### Tirage de l'échantillon, déroulement de l'enquête sur le terrain et pondération des données

Deux échantillons aléatoires et stratifiés ont été extraits d'un fichier de population d'Esch-sur-Alzette produit par le SIGI (Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique) arrêté au 29 septembre 2005 : un premier échantillon constitué de 1100 ménages ayant déclaré au moins un enfant âgé de 12 ans au moins au 31 décembre 2005 et un second échantillon constitué de 400 couples sans enfants et dont la personne de sexe féminin est âgée de moins de 40 ans au 31 décembre 2005. Les deux échantillons ont été stratifiés selon des regroupements de quartiers, sachant que le premier échantillon a également été stratifié selon le nombre d'enfants.

L'enquête sur le terrain a duré 5 mois avec un taux de réponse final relativement élevé (70% des ménages avec enfants et 51% des couples sans enfants ont répondu à l'enquête). Ce taux très satisfaisant pour une enquête en face à face tient à la fois au sujet de l'enquête, à la proximité entre le commanditaire et les enquêtés et à la qualité du fichier d'adresses. Au final, 974 enquêtes ont été réalisées : 770 enquêtes de ménages avec enfants et 204 enquêtes de couples sans enfants.

Finalement, après des corrections liées à la non-réponse et à une prise en compte de l'évolution de la population cible entre le moment du tirage de l'échantillon et le moment de l'enquête, les données ont été pondérées pour être représentatives des ménages au 15 février 2006.

### Caractéristiques de la population enquêtée

A partir du fichier de population fourni par le SIGI (Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique), qui recensait 28866 individus et 13118 ménages en février 2006, nous savons que notre population cible représente **43% de l'ensemble des Eschois** (dont 39% d'individus appartenant à des ménages avec au moins un enfant de moins de 13 ans et 4% d'individus appartenant à des couples sans enfants dont la femme a moins de 40 ans). En

termes de ménages, notre population cible représente 27% de l'ensemble des ménages (dont respectivement 22% et 5% selon les deux groupes précédents) <sup>1</sup>.

Comme les données du Recensement de 2001 <sup>2</sup> l'avaient déjà montré, la part des individus n'ayant pas dépassé le niveau d'étude primaire est élevée et les ouvriers sont majoritaires. C'est ainsi que 80% des hommes et 47% des femmes de notre population cible travaillent soit comme ouvriers qualifiés de la construction, soit comme ouvriers qualifiés en usine, soit comme ouvriers ou employés non qualifiés. Ces caractéristiques distinguant les habitants d'Esch du reste du pays sont encore plus marquées sur notre population cible de jeunes familles avec enfants. Aussi, la diversité des nationalités et la part des étrangers y sont encore plus fortes que dans le reste de la population d'Esch-sur-Alzette. Près de 42% des individus de notre étude sont Portugais (contre 30% des résidents d'Esch) et 26% sont originaires d'un autre pays (contre 21% sur l'ensemble d'Esch). Leur venue à Esch et au Luxembourg est récente : 25% de notre population cible est venue au Luxembourg depuis moins de 10 ans et 40% réside à Esch depuis moins de 10 ans.

Une distinction selon les regroupements de quartiers met également en évidence des spécificités. Les quartiers centraux du Brill et de Aal Esch se distinguent des autres quartiers par leur population de ménages plus jeunes qu'ailleurs et par le fait qu'ils regroupent plus de familles monoparentales, plus d'étrangers et notamment de Portugais mais aussi plus d'adultes avec un niveau de formation dépassant peu souvent le primaire et donc plus de couples d'ouvriers et davantage de chefs de ménage en recherche d'emploi. La part de propriétaires y est en revanche plus faible qu'ailleurs. En revanche, le groupe de quartiers périphériques du Brouch, de Fettmeth, Wobrecken et Dellheicht détient les records inverses : part de couples bi-ouvriers la plus faible, part de couples à professions dites supérieures la plus élevée, part de demandeurs d'emploi la plus faible et niveau de vie des ménages le plus élevé. La part de propriétaires y est également plus élevée que la moyenne.

## **Plan de l'étude**

L'étude se découpe en trois parties : une première partie concerne les modes de garde et les activités extrascolaires des enfants ; une deuxième partie porte sur les freins à l'activité professionnelle des femmes et une troisième partie décrit les rapports entre les ménages et leur Ville. Chacune de ces trois parties répond à des objectifs bien précis. La première partie aborde les questions de la garde des enfants et des activités extrascolaires afin d'en mesurer,

---

<sup>1</sup> La population qui n'est pas représentée dans cette étude est donc essentiellement constituée de personnes seules (19% des individus et 41% des ménages), de couples sans enfants dont la femme a plus de 40 ans, de couples avec des enfants de plus de 13 ans, et de ménages constitués d'individus sans lien familial entre eux (38% des individus et 32% des ménages).

<sup>2</sup> Source : D'après les données du Recensement de la population de 2001 (STATEC) publiées dans le rapport de Pigeron-Piroth Isabelle, *La situation économique et sociale de la ville d'Esch-sur-Alzette*, Centre Universitaire de Luxembourg, février 2001, près de 45% des habitants d'Esch-sur-Alzette sortis des études n'avaient pas dépassé le niveau d'étude primaire contre 30% dans l'ensemble du pays.

d'une part, la satisfaction en fonction des différents arrangements choisis par les parents et, d'autre part, les besoins actuels en matière d'accueil périscolaire et les besoins futurs en matière de modes de garde. La deuxième partie met en évidence les freins à l'activité professionnelle des femmes à travers les éléments suivants : les déficits en capital humain, la charge éducationnelle des enfants, certains déficits de mesures de conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, la répartition inégalitaire des tâches domestiques et familiales, ainsi que le poids des stéréotypes quant à l'activité professionnelle des femmes et la mise en évidence des déséquilibres de participation à l'engagement bénévole, à la vie associative et aux loisirs. La troisième partie a pour objectif de donner un aperçu de la satisfaction des ménages par rapport à leur Ville, et notamment par rapport à certains de ses équipements, et d'estimer leur attachement à ce territoire.

## **PARTIE I. LES ENFANTS : MODES DE GARDE ET ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES**

Parvenir à augmenter le taux d'emploi des femmes, objectif fixé au niveau européen à l'horizon 2010, passe vraisemblablement par l'offre faite aux ménages de solutions de garde pour leurs enfants – modes de garde mais également services d'accueil périscolaire pour les enfants qui vont à l'école. En effet, les soins accordés aux enfants reposent le plus souvent sur les mères et pour leur permettre de chercher et d'occuper un emploi, des solutions de substitution sont donc nécessaires. Qu'en est-il des arrangements et besoins pour les enfants d'Esch (chapitre I) ?

La deuxième question posée dans cette partie concerne les activités extra-scolaires, c'est-à-dire les activités sportives, artistiques ou récréatives, des enfants eschois. En plus d'être une source d'épanouissement personnel pour les enfants qui les pratiquent, les activités extra-scolaires permettent parfois de libérer du temps pour les parents et, de par les contacts sociaux qu'elles créent, elles sont également un vecteur d'intégration des enfants, ainsi que de leurs parents. Quelle est l'implication des petits Eschois dans ces activités extra-scolaires (chapitre II) ?

### **Chapitre I. La garde des jeunes enfants au quotidien**

Parmi l'ensemble des enfants qui ont été enquêtés, 35% sont régulièrement gardés par d'autres personnes que leurs parents, soit 43% des enfants non scolarisés et 31% des enfants scolarisés.

Les **modes de garde choisis par les parents** résidant à Esch sont pour partie différents de ceux auxquels recourent les parents en moyenne dans l'ensemble du pays : les premiers font plus souvent appel aux amis, voisins ou autres membres de la famille, mais nettement moins souvent aux grands-parents ou aux gardiennes. En revanche, les jeunes Eschois utilisent les structures collectives aussi souvent que l'ensemble des enfants présents dans le pays. Ce décalage s'explique en grande partie par la forte proportion de ménages récemment immigrés à Esch. En effet, ces jeunes ménages ont fréquemment laissé leurs parents au pays, ceci justifie le déficit de soutien familial observé mais justifie aussi un recours plus intense au réseau communautaire d'entraide à travers les amis et le voisinage.

Le **mode de garde** est partiellement différent selon que l'enfant est scolarisé ou non (le recours moins fréquent aux structures collectives privées, mais plus fréquent à l'accueil périscolaire pour les enfants scolarisés constituant les différences principales). Toutefois, la tendance générale est identique : scolarisés ou non, pour près de la moitié des enfants, c'est le cercle proche des connaissances (grand-parent, autre membre de la famille, ami, voisin) qui constitue la première ressource des parents.

### Mode de garde des enfants, selon qu'ils sont scolarisés ou non (en %)

Mode de garde utilisé	Enfants non scolarisés	Enfants scolarisés
Grands-parents	28	28
Autre membre de la famille	7	7
Amis, voisins	9	13
Gardiennne (avec ou sans statut)	16	12
Structure collective publique (crèche ou foyer de jour conventionné, crèche communale, garderie conventionnée)	22	17
Accueil périscolaire (accueil matinal, foyer scolaire, Hausgabenhelf, restaurant scolaire, cantine)	0	9
Structure collective privée (crèche ou foyer de jour privé, crèche d'entreprise, garderie non conventionnée)	14	7
Employé(e) de maison, baby-sitter, autre mode de garde	4	7
Ensemble	100	100

Guide de lecture : 28% des enfants non scolarisés sont gardés par leurs grands-parents.

Source : Enquête Modes de garde des enfants et activité professionnelle des ménages à Esch-sur-Alzette – 2006 – CEPS/Instead

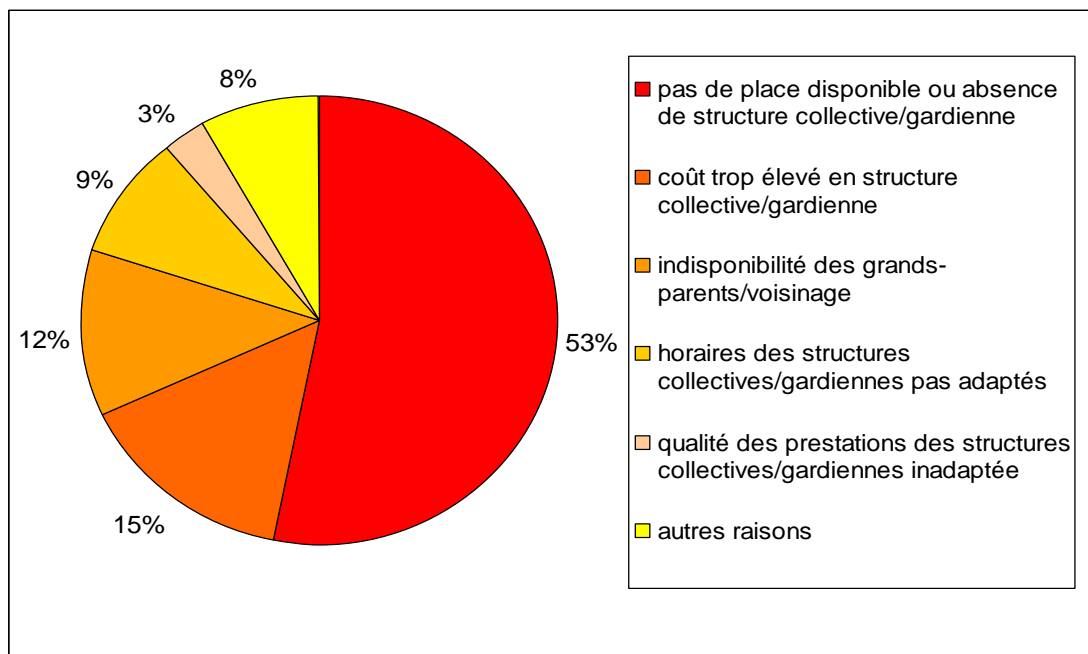
La **diffusion d'informations concernant les différentes possibilités de garde d'enfants à Esch-sur-Alzette** est loin d'être satisfaisante puisque 68% des Eschois n'en sont pas satisfaits (dont 38% qui ne sont pas du tout satisfaits). Le recours au système D et le manque de relais institutionnel s'illustrent bien par le fait que les modes de recherche informels, comme la prise de contact directe avec la personne ou avec la structure de garde souhaitée ainsi que le bouche-à-oreille, constituent l'essentiel des démarches abouties ; seulement 11% des enfants ont vu leurs parents trouver leur mode de garde actuel grâce à un service officiel comme la commune, le service Info-crèches ou le Ministère de la famille.

**Le critère de choix** du mode de garde varie en fonction du mode de garde utilisé. Ainsi, dans le cas de modes de gardes informels (famille, amis ou voisins), *le coût* est le critère le plus fréquemment avancé. *La flexibilité des horaires* de garde concerne plus souvent les enfants gardés par une gardienne, *la confiance en la personne qui garde l'enfant* est clairement liée aux modes de garde informels, *l'indisponibilité d'un autre mode de garde* concerne surtout les enfants gardés en structure collective privée, par une gardienne ou par des amis/voisins ; enfin, le fait que le mode de garde choisi permette un contact *de l'enfant avec d'autres enfants de son âge* est souvent cité pour les enfants qui sont gardés en structure collective publique. Ainsi, l'image qui se dégage de l'analyse des raisons principales du choix du mode de garde est celle d'un choix fortement axé sur des critères matériels et de fonctionnement (coût, disponibilité, flexibilité des horaires) ; seule l'importance de la confiance dans la personne qui garde l'enfant constitue un critère plus subjectif du choix du mode de garde. La grande majorité des enfants sont gardés selon un **mode qui donne satisfaction** aux parents : selon les critères retenus, ce sont 70% à 98% des enfants dont les parents sont satisfaits ; tous les critères liés à la qualité de la garde (confiance dans la personne gardienne, compétence de cette personne, conditions de sécurité, d'hygiène, qualité des repas, état des locaux et de l'équipement, effectif en personnel) sont considérés comme étant satisfaisants pour 90% au moins des enfants. Toutefois, les ménages constatent un désavantage des crèches privées par rapport aux autres

modes de garde en ce qui concerne le coût, la qualité des repas ou la flexibilité des horaires. Par contre, ils trouvent un avantage aux modes collectifs, publics ou privés, en ce qui concerne l'éveil de l'enfant, le contact avec d'autres enfants et l'apprentissage à l'autonomie.

Pour les enfants qui sont gardés, la question qui se pose est celle de savoir si leur mode de garde correspond aux souhaits des parents – à ce qui est considéré comme leur mode de garde idéal. Le **taux d'adéquation** entre mode effectif et mode idéal est relativement élevé, proche de 70% ; mais il l'est toutefois moins à Esch qu'au niveau national, où il atteint 82%. L'adéquation est plus forte pour les enfants scolarisés (73%) que pour les non-scolarisés (64%). Elle est la plus élevée pour les enfants gardés en crèches publiques (95%) ou par un membre de la famille (79%) alors qu'elle est relativement faible pour les enfants gardés en crèches privées (53%), par une gardienne (44%) ou par des amis/voisins (37%). Lorsqu'il y a **inadéquation**, elle est due essentiellement à *l'absence de places*, que ce soit au sein de structures collectives déjà existantes (ou chez une gardienne) ou en raison de l'absence de structure collective à proximité (ou de gardienne), mais aussi au *coût* de ces structures ou encore à *l'indisponibilité des membres de la famille ou du voisinage* souhaité comme mode de garde.

#### Raison principale de l'inadéquation entre mode de garde utilisé et mode de garde idéal

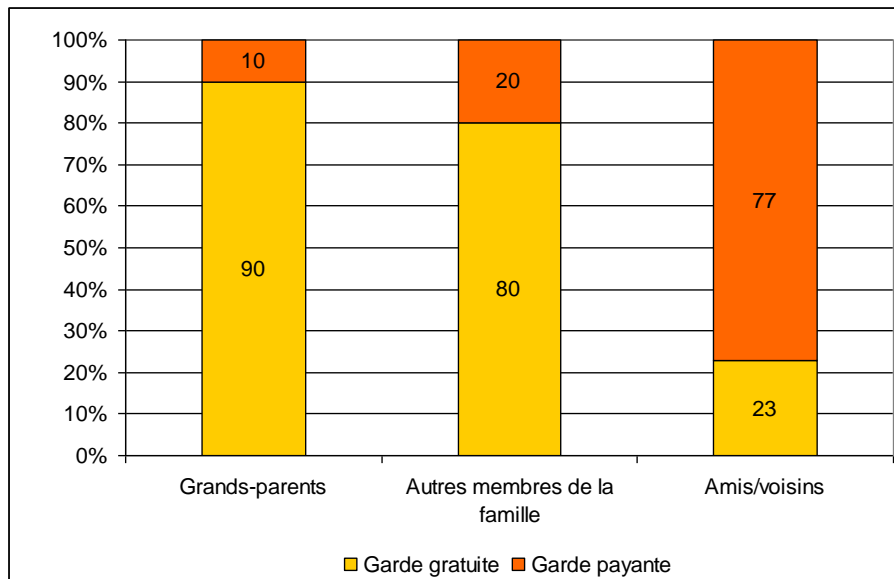


Guide de lecture : pour 53% des enfants non gardés par le mode de garde considéré comme idéal par leurs parents, la raison de cette inadéquation est liée à ce qu'il n'y avait pas de place disponible en crèche, en garderie, chez une gardienne, en foyer scolaire ou à la cantine ou tout simplement pas de structure à proximité.

Source : Enquête Modes de garde des enfants et activité professionnelle des ménages à Esch-sur-Alzette – 2006 – CEPS/Instead

Confirmant le fait que les besoins évoluent avec l'âge de l'enfant, l'analyse de la **durée de la garde montre** que celle-ci est en moyenne bien plus élevée pour les enfants qui ne vont pas encore à l'école que pour les autres enfants. S'agissant du **coût de la garde**, l'enquête a permis de renverser l'idée reçue selon laquelle les modes de garde informels sont gratuits ou quasi-gratuits. Certes, la quasi-totalité des enfants, scolarisés ou non, gardés par leurs grands-parents ou par d'autres membres de la famille le sont gratuitement. Mais pour plus des trois quarts des enfants confiés à d'autres membres de l'entourage (amis, voisins), le service rendu est payant. Et le coût de ce service est aussi élevé que celui d'une gardienne ou des services périscolaires (3€/heure). Les modes de garde les plus onéreux sont les structures collectives privées (5€/heure en moyenne) et les employées de maisons, baby-sitters ou autres personnes privées chargées de s'occuper de l'enfant (6€/heure).

#### Répartition des enfants gardés de façon informelle selon que leur garde est gratuite ou payante



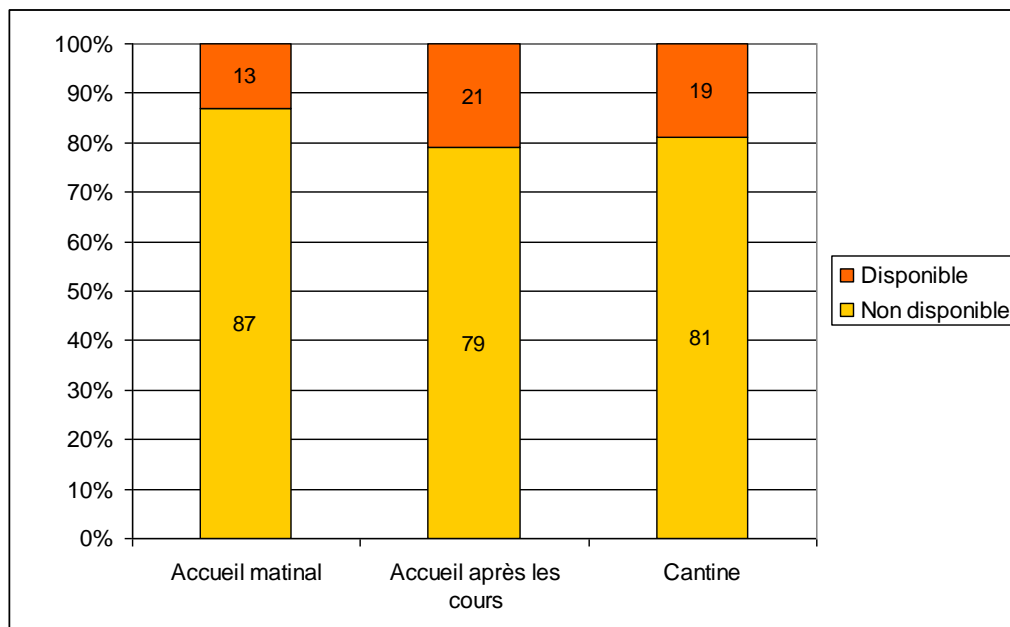
Guide de lecture : pour 77% des enfants confiés aux amis ou aux voisins, la garde est payante.

Source : Enquête Modes de garde des enfants et activité professionnelle des ménages à Esch-sur-Alzette – 2006 – CEPS/Instead

Certaines situations peuvent imposer de trouver une solution de garde autre que celle utilisée habituellement : ce peut être le cas pendant **les vacances scolaires, lorsque l'enfant tombe malade ou lorsque le mode de garde habituel est défaillant**. L'étude des arrangements auxquels les parents ont recours pour faire face à ces trois situations confirme, d'une part, qu'au sein du couple, la garde des enfants demeure principalement la responsabilité de la mère et, d'autre part, que les grands-parents jouent un important rôle de soutien. Dans chacune des trois situations, l'intervention du père seul pour suppléer le mode de garde habituel est marginale.

Pour ce qui est des besoins spécifiques des enfants scolarisés, l'évaluation de l'**offre de services d'accueil périscolaire** à Esch (accueil avant les cours/après les cours, cantines) révèle un clivage entre les enfants : d'un côté, on trouve ceux, peu nombreux, qui ont à leur disposition ce type de services et dont les parents en sont très satisfaits et, d'un autre côté, on trouve ceux, beaucoup plus nombreux, qui n'en disposent pas et en auraient pourtant besoin : 40% des enfants auraient besoin d'un accueil matinal, 46% d'un accueil après les cours et 55% d'une cantine. Les besoins en plages horaires restent dans des limites relativement standards : seulement 9% souhaiteraient un accueil matinal avant 7h et seulement 7% souhaiteraient un accueil après 18h le soir. Quant au **projet d'école à journée continue** à Esch, les parents<sup>3</sup> se prononcent très majoritairement en faveur de ce programme (82%). Alors que les ménages résidant dans le quartier du Brill semblent déjà être les mieux servis en matière d'accueil périscolaire, ils restent les plus demandeurs en la matière et également en ce qui concerne la mise en place d'une école à journée continue ; par contre, les ménages résidant dans le quartier Uecht sont les moins demandeurs.

**Disponibilité des services d'accueil périscolaire à Esch-sur-Alzette**



Guide de lecture : 79% des enfants scolarisés à Esch-sur-Alzette ne disposent pas d'accueil après les cours.  
 Source : Enquête Modes de garde des enfants et activité professionnelle des ménages à Esch-sur-Alzette – 2006 – CEPS/Instead

Enfin, l'enquête a permis de procéder à une **évaluation des besoins futurs en modes de garde d'enfants**. Cette évaluation est fondée sur les projets de naissance des femmes eschoises et leurs anticipations quant au mode de garde de leur prochain enfant<sup>4</sup>. Ce

<sup>3</sup> Ici, il s'agit de l'avis des parents recensé pour l'ensemble du ménage et non pas pour chaque enfant.

<sup>4</sup> Ce sont les projets des femmes qui ont été pris en compte ici mais les projets des hommes sont quasi équivalents à ceux des femmes.

qui ressort, c'est qu'un tiers de ces femmes comptent s'occuper elles-mêmes de leur prochain enfant ; les deux autres tiers envisagent donc de faire appel à un mode de garde extérieur. Ces résultats divergent des pratiques de garde actuellement observées pour les tout petits. En effet, parmi les enfants de moins de 3 ans, c'est l'inverse : les deux tiers sont gardés par leurs parents, et le tiers restant l'est donc par d'autres personnes. De plus, l'examen des modes de garde extérieurs envisagés par ces femmes fait apparaître un décalage avec les pratiques actuelles : près des deux tiers pensent recourir à un mode de garde formel, alors que ces modes de garde ne concernent actuellement qu'un peu plus d'un tiers des enfants de moins de 3 ans. Il existe donc un fort plébiscite pour les structures collectives : en effet, parmi les femmes qui pensent confier leur prochain enfant à un mode de garde extérieur, la moitié projette de faire appel à une structure collective (dont 41% à une structure publique et 14% à une structure privée). A court terme, la ville d'Esch pourrait donc être confrontée à de nombreuses demandes pour la garde dans les structures collectives. D'après une extrapolation des données de notre échantillon, le nombre de nouvelles demandes peut être estimé à environ 250 dans les cinq années à venir.

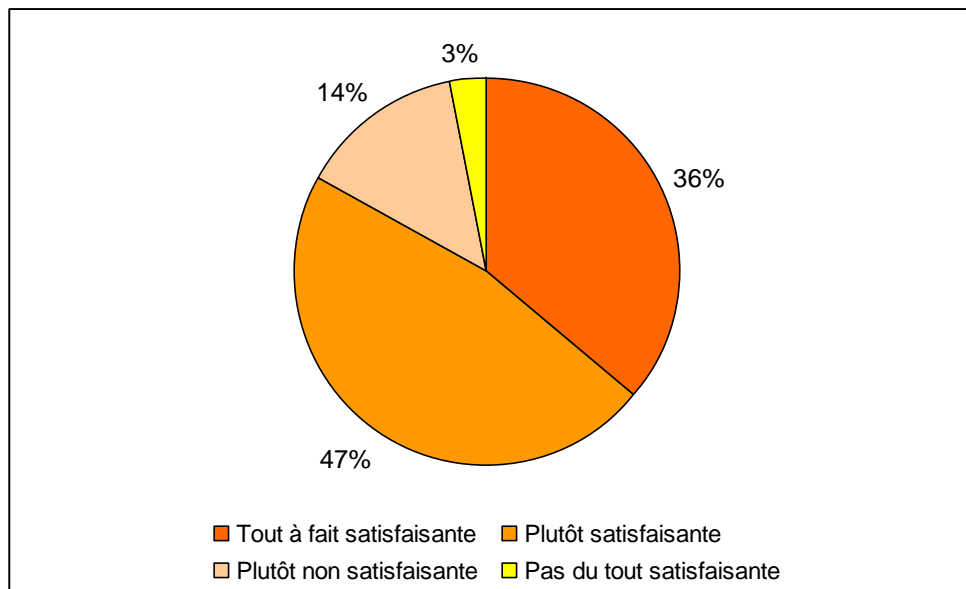
## Chapitre II. Les activités sportives, artistiques ou récréatives des enfants

A Esch, 39% des enfants scolarisés pratiquent régulièrement une ou plusieurs **activités de loisirs**, en dehors de leurs activités scolaires obligatoires. Ce taux est nettement inférieur à ce qui a pu être observé au niveau national mais est cohérent avec ce qui a pu être constaté pour les adultes de cette enquête : un taux de participation plus faible que dans le reste du pays. En général, les filles pratiquent moins souvent que les garçons mais ce sont surtout les filles portugaises et les étrangères originaires d'un pays hors de l'Union Européenne des 15 qui pratiquent moins que les garçons car les Luxembourgeoises et les étrangères de l'Union européenne des 15 ont des taux de participation similaires à ceux des garçons. Pour l'ensemble des filles et des garçons, le taux de participation est plus élevé dans les milieux les plus favorisés (en termes de revenus, de niveau de formation) ainsi que chez les Luxembourgeois et les étrangers originaires d'un pays hors de l'Union européenne des 15 (à l'exception des Portugais).

La pratique d'activités de loisirs est très majoritairement une **pratique unique, encadrée par une association**, un club ou une organisation, et localisée à Esch-sur-Alzette. Pour les enfants qui ne pratiquent qu'une seule activité extra-scolaire, le sport fait quasiment l'unanimité (87%) et se place loin devant les activités culturelles, artistiques ou récréatives. Et lorsque les enfants pratiquent plusieurs activités de loisirs, le **sport** fait quasiment toujours partie de leurs choix (98%) ; la moitié d'entre eux choisissent même de pratiquer au moins deux activités sportives. Pour les garçons, les sports de ballon (surtout le football) et les sports de combat arrivent en tête de palmarès des sports les plus cotés. Quant aux filles, elles optent plutôt pour la danse, la natation ou encore la gymnastique. Pour les enfants qui choisissent de pratiquer une autre activité que le sport, il s'agit essentiellement d'une activité musicale (école de musique, chorale ou fanfare).

Le fait que seulement un enfant sur dix pratique son activité en dehors d'Esch fournit une image plutôt positive de **l'offre d'activités sur Esch**. Or, le point de vue des ménages dont les enfants ne pratiquent pas du tout d'activités est tout aussi important. Ainsi, globalement, que les enfants pratiquent ou non une activité, l'opinion des parents quant à l'offre d'activités de loisirs à Esch est très majoritairement positive (plus des trois quarts des opinions exprimées). Qu'ils soient parents de filles ou de garçons, leur degré de satisfaction est tout aussi élevé.

#### Opinion des parents quant à l'offre d'activités de loisirs à Esch-sur-Alzette



Guide de lecture : pour 36% des enfants de moins de 13 ans, pratiquant ou non une ou plusieurs activités de loisirs, les parents sont tout à fait satisfaits de l'offre d'activités de loisirs à Esch.

Source : Enquête Modes de garde des enfants et activité professionnelle des ménages à Esch-sur-Alzette – 2006 – CEPS/Instead

Pour les parents qui estiment que les activités de loisirs à Esch-sur-Alzette ne conviennent pas à leurs enfants (seulement 18% des parents), les principaux **motifs d'insatisfaction** sont un défaut d'information sur les activités (en particulier, la diffusion d'informations en langues étrangères et dans les écoles est jugée insuffisante) et les problèmes liés à l'offre (sont principalement cités : l'éventail restreint d'activités pour les moins de 6 ans, l'inadaptation des infrastructures existantes et le manque de transports en commun pour se rendre aux activités). Les attentes de ces parents sont en partie cohérentes avec leurs principaux motifs d'insatisfaction : ils souhaiteraient une plus grande diffusion d'informations dans différentes langues (43%) et, dans une moindre mesure (environ un tiers), davantage de renseignements sur les activités offertes à Esch-sur-Alzette (en termes de types d'activités proposées et de localisation).

## **PARTIE II. LES FREINS A L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL**

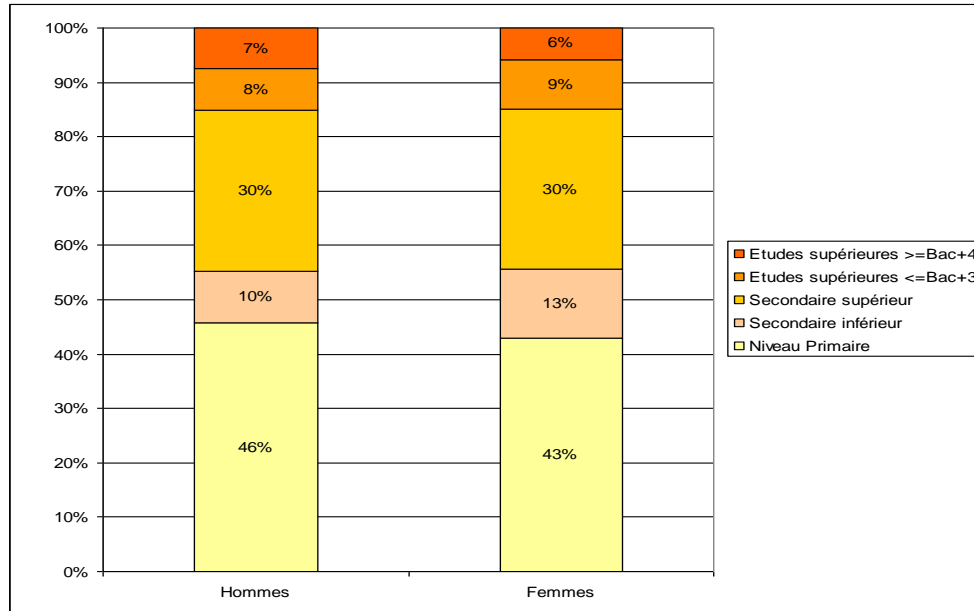
Chacun des chapitres de cette partie constitue un facteur explicatif des différences entre hommes et femmes sur le marché du travail. Les deux principaux facteurs à l'origine des traitements différenciés des hommes et des femmes sur le marché du travail sont les compétences scolaires et professionnelles des personnes (chapitre I) et la présence d'enfants dans une famille (chapitre II). Après ces facteurs propres aux ménages et aux individus, nous tenterons d'estimer l'impact institutionnel des contraintes de l'offre de garde d'enfants et de la prise du congé parental sur l'offre de travail des parents. Puis nous donnerons la parole aux ménages quant à d'éventuelles mesures de conciliation possibles (chapitre III). A la frontière des activités professionnelles, l'analyse des activités domestiques et familiales permettra de mettre en évidence l'important déficit des hommes dans la prise en charge des tâches domestiques et des activités de soins et de loisirs avec les enfants (chapitre IV). Et, de même que le temps passé aux activités domestiques et familiales conditionne le temps professionnel, les activités sociales et de loisirs sont aussi contraintes par ces activités domestiques et illustrent également le déséquilibre entre hommes et femmes (chapitre V).

### **Chapitre I. Les différences de capital humain des hommes et des femmes**

A l'instar des données du Recensement de la population, les données de cette enquête confirment que notre population cible (à savoir les ménages avec enfants de moins de 13 ans et les couples sans enfants dont la femme a moins de 40 ans) est, en moyenne, moins qualifiée que la population du reste du pays. Les profils féminins et masculins en matière de **niveau de formation** sont très fortement similaires. Les femmes, comme les hommes, affichent une part élevée d'individus n'ayant pas dépassé le niveau d'étude primaire : respectivement 43% et 46%.

Alors qu'un aperçu global des niveaux de formation par sexe ne laisse présager aucune différence, la comparaison au sein d'une même nationalité révèle que les femmes sont le plus souvent moins qualifiées que les hommes sauf pour la communauté portugaise où les femmes ont plus souvent que les hommes achevé avec succès au moins un niveau secondaire supérieur. Les femmes de nationalité luxembourgeoise ont arrêté plus tôt leurs études que les Luxembourgeois et les femmes originaires d'un pays de l'ex-Yougoslavie ont un réel déficit par rapport à leurs homologues masculins.

### Niveau de formation le plus élevé achevé par sexe



Guide de lecture : 15% des femmes ont suivi des études supérieures (9% des études inférieures ou équivalentes à Bac+3 et 6% égales ou supérieures à Bac+4) contre 15% des hommes.

Source : Enquête Modes de garde des enfants et activité professionnelle des ménages à Esch-sur-Alzette – 2006 – CEPS/Instead

De réelles différences existent en ce qui concerne les **domaines des formations** achevées. Lorsqu'ils se sont spécialisés dans un domaine, femmes et hommes optent pour des choix réellement différents, annonceurs de métiers moins rémunérateurs pour les femmes. La diversification des formations est plus forte chez les hommes.

La maîtrise des quatre langues les plus utiles sur le marché du travail, à savoir le luxembourgeois, le français, l'allemand et l'anglais est la même pour les femmes et les hommes. Par contre, selon la nationalité ou selon la langue maternelle, des différences entre femmes et hommes apparaissent. En général, les femmes développent des capacités linguistiques au moins égales, sinon plus souvent supérieures, à celles de leurs homologues masculins. Toutefois les Luxembourgeoises ont exactement les mêmes **capacités linguistiques** que les Luxembourgeois (quelle que soit la langue). Et les femmes dont la langue maternelle est le yougoslave ont des capacités linguistiques, d'une part, en général, plus faibles que les femmes ayant une autre langue maternelle et, d'autre part, plus faibles que les hommes dont la langue maternelle est également le yougoslave.

Concernant le suivi de **formations professionnelles continues**, les femmes ne semblent pas exclues de ce mécanisme de formation de la seconde chance puisque parmi les actifs d'aujourd'hui, les femmes sont 31% à avoir suivi au moins une formation post-scolaire contre 30% des hommes.

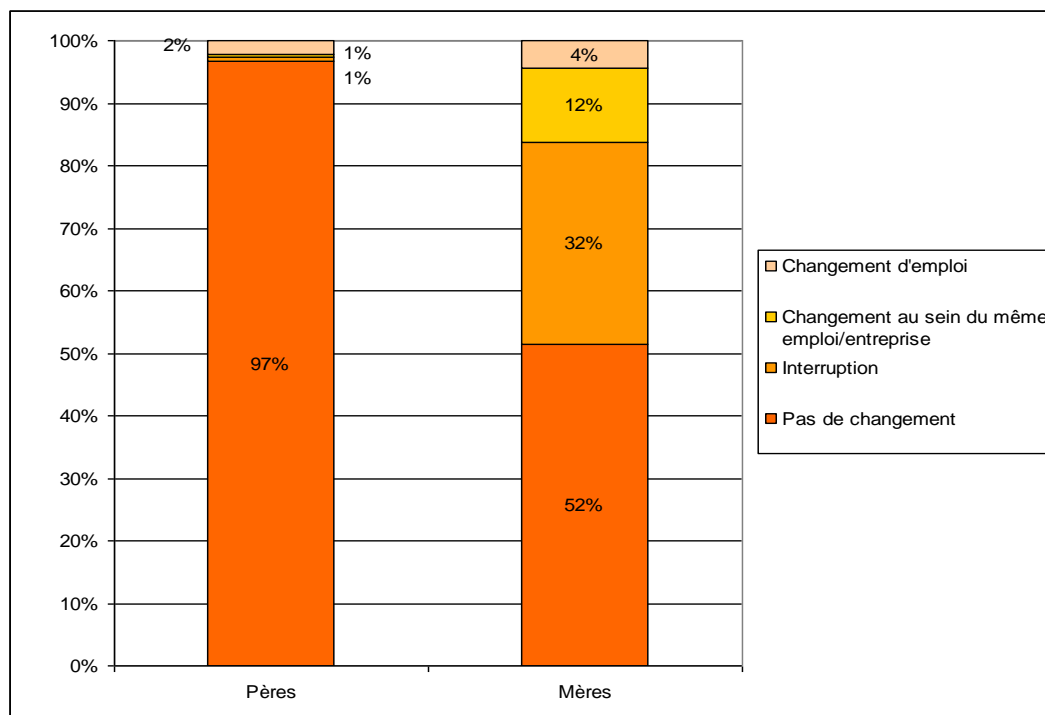
Pendant très longtemps, nombreuses étaient les femmes **contraintes d'arrêter leurs études** ou de s'orienter vers des filières non désirées parce que, socialement, on pensait que l'investissement n'était pas jugé rentable car elles se mariaient, auraient des enfants et devraient donc interrompre leur activité professionnelle pour s'en occuper. Aujourd'hui, à Esch-sur-Alzette, les femmes sont concernées un peu plus souvent que les hommes par un arrêt prématuré des études. Avant tout, pour les hommes comme pour les femmes, ce sont les contraintes financières qui font qu'environ la moitié des personnes contraintes n'ont pas poursuivi leurs études. Les femmes, un peu plus souvent que les hommes, se sont heurtées à des contraintes d'ordre familial, comme le fait d'avoir eu un enfant, de s'être mariées ou de s'être mises en couple, ou encore d'avoir vécu le divorce ou le décès de leurs parents ou tout simplement d'avoir eu à obéir à des parents qui s'opposaient à cette poursuite d'études. Les comparaisons par nationalité mettent en évidence des contrastes plus importants entre hommes et femmes : près de 32% des femmes luxembourgeoises auraient aimé continuer leurs études contre 23% des Luxembourgeois ; un déficit en défaveur des femmes est également observé pour les Portugais. Pour les étrangères originaires d'un pays de l'Union européenne des 15, il n'existe pas de différence selon le sexe ; et, pour les étrangères originaires d'un pays hors Union européenne des 15, c'est l'inverse : la part de femmes contraintes est moins importante que celle des hommes. Par ailleurs, les **contraintes et stéréotypes pesant sur le choix des domaines de formation** ne semblent plus d'actualité puisque les femmes, comme les hommes, sont peu nombreuses à déclarer avoir été contraintes à choisir un domaine plutôt qu'un autre et, le cas échéant, les raisons sont similaires.

## Chapitre II. L'impact des enfants sur l'offre de travail des parents

Que se passe-t-il à l'arrivée d'un enfant quand les parents exercent une activité professionnelle ? La **naissance du premier enfant** a un impact quasiment nul chez les hommes mais non négligeable chez les femmes. Pour moins de 3% des hommes, l'arrivée de leur premier enfant a entraîné un changement de leur activité professionnelle alors que presque la moitié des femmes sont concernées par un tel changement. Un tiers d'entre elles ont interrompu leur activité professionnelle (hors congé parental, congé de maternité et congé de maladie) et 16% autres pourcent ont modifié leur activité professionnelle, soit en aménageant leur emploi (12%), soit en changeant radicalement d'emploi (4%).

De multiples questions se posent au moment de la naissance d'un enfant mais les comportements adoptés dépendent essentiellement de trois points : les moyens financiers du ménage, la conception du rôle des parents dans l'éducation des enfants et les contraintes liées à l'offre de garde d'enfants. D'autres éléments comme la flexibilité des conditions de travail de l'emploi occupé ou l'épanouissement procuré par la réalisation de cette activité semblent peu jouer.

## Impact de la naissance du premier enfant sur l'activité professionnelle des pères et des mères



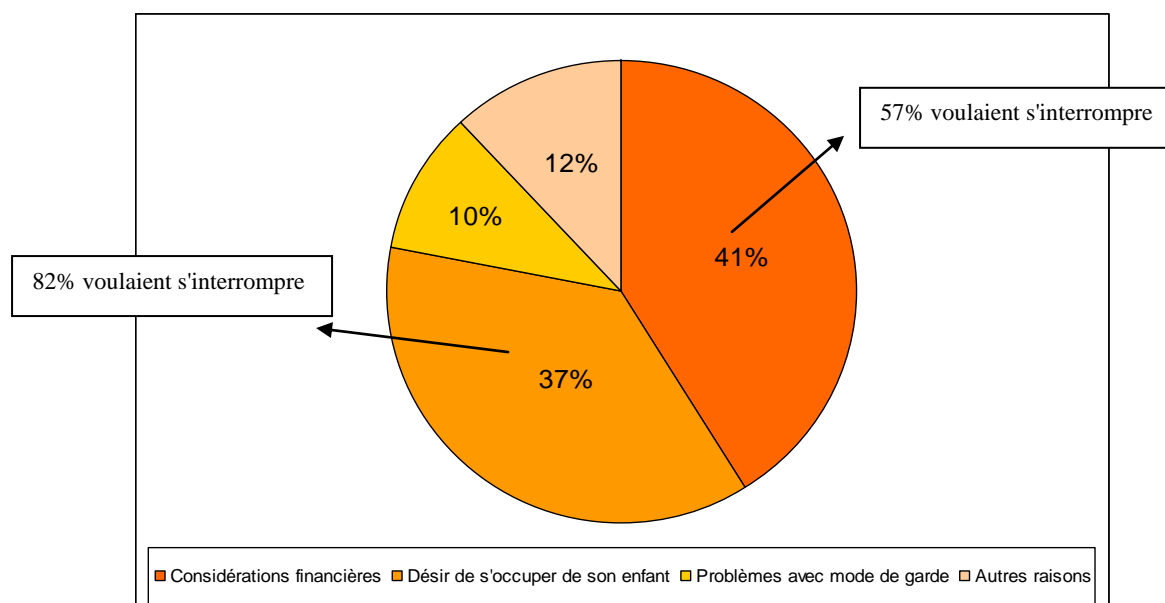
Guide de lecture : Pour 97% des hommes, la naissance de leur premier enfant n'a rien changé à leur activité professionnelle alors que ce n'est le cas que de 52% des femmes.

Source : Enquête Modes de garde des enfants et activité professionnelle des ménages à Esch-sur-Alzette – 2006 – CEPS/Instead

Pour celles qui ont choisi de **s'interrompre**, les femmes se répartissent de façon assez dichotomique entre, d'un côté, celles qui ont vu dans leur activité professionnelle un avantage financier trop faible pour continuer à travailler (c'est le cas de 41% des femmes) et, de l'autre côté, celles qui, quels que soient les autres éléments à prendre en ligne de compte dans une telle décision, voulaient de toute façon s'arrêter de travailler pour s'occuper personnellement de leur premier enfant, indépendamment des coûts financiers, des problèmes de garde et de conciliation avec le travail (c'est le cas de 37% des femmes). Par ailleurs, environ 10% ont dû s'interrompre en raison d'un problème lié au mode de garde, soit parce qu'aucun mode de garde ne convenait, qu'aucun n'était disponible ou que les horaires n'étaient pas conciliables avec ceux de l'activité professionnelle <sup>5</sup>. Enfin, les 12% restant avancent d'autres raisons avec, entre autres, l'indisponibilité du conjoint comme élément déclencheur de leur interruption. L'insatisfaction dans le travail, la longueur des trajets domicile-travail ou l'inadaptation des transports publics ne sont pas des raisons principales à l'interruption et rarement des raisons secondaires.

<sup>5</sup> Dans un premier temps, le problème du coût de la garde a été considéré comme une contrainte financière et non comme un problème lié à l'offre de garde.

### Raison principale de l'interruption lors de la naissance du premier enfant



**Guide de lecture** : 41% des femmes ayant interrompu leur activité lors de la naissance du premier enfant l'ont fait pour des raisons financières ; parmi elles, seulement 57% ont fait ce qu'elles voulaient faire, c'est-à-dire interrompre leur activité (les autres auraient préféré continuer à travailler comme avant mais surtout auraient préféré modifier leur activité professionnelle).

Source : Enquête Modes de garde des enfants et activité professionnelle des ménages à Esch-sur-Alzette – 2006 – CEPS/Instead

Si on considère que les tarifs trop élevés des modes de garde relèvent d'une contrainte de l'offre de garde, les considérations financières ne sont plus que de l'ordre de 22% et les contraintes liées à l'offre de garde passent à 29%. De ce point de vue, l'offre en modes de garde devient donc un véritable frein à l'activité professionnelle des femmes.

La notion de contrainte transparait bien à travers cette classification puisque près de 82% de celles qui se sont interrompues exclusivement pour s'occuper de leur enfant, n'auraient rien voulu faire d'autre ; par contre, ce n'est le cas que de 57% de celles qui se sont interrompues pour des contraintes financières : 43% auraient préféré faire autre chose (37% d'entre elles auraient préféré continuer à travailler mais différemment et 6% auraient préféré continuer à travailler comme avant).

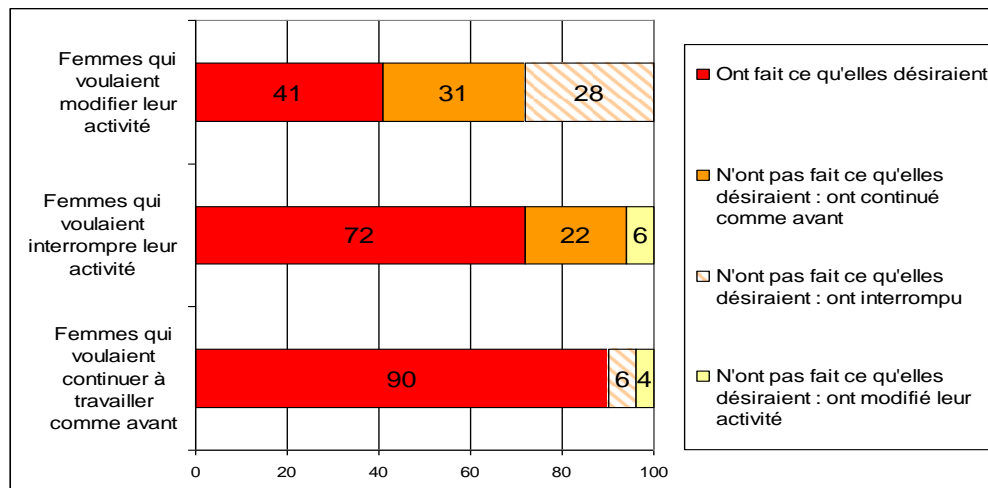
Concernant les motivations de la **modification de l'activité professionnelle** après la naissance du premier enfant, les mêmes mécanismes que ceux menant à la décision de s'interrompre sont observés : les raisons financières sont à l'origine de 33% des modifications, le désir de s'occuper davantage de son enfant a concerné 44% des femmes, les contraintes de l'offre de garde a pesé pour 11% des femmes puis d'autres raisons ont concerné 12% des femmes. Considérant les tarifs de modes de garde comme faisant partie des contraintes de l'offre de modes de garde, on estime à 30% ces contraintes et à seulement 14% l'impact des autres considérations financières. Ici aussi, l'offre en modes de garde par l'intermédiaire de tarifs trop élevés devient un véritable frein à l'activité professionnelle des femmes.

Pour ces femmes qui ont modifié leur activité professionnelle, quels sont les **aménagements d'emploi effectués** ? Globalement, on compte moins d'un tiers de changements d'emploi, et deux tiers d'aménagements soit au sein du même emploi (61%), soit au sein de la même entreprise (12%). Dans le détail, ce sont essentiellement des réductions du temps de travail qui ont été effectuées et notamment des passages à mi-temps puisque 84% des femmes ayant modifié leur activité professionnelle y sont passées.

Globalement, sur l'ensemble des femmes, 70% sont **satisfaites de leur comportement après la naissance** alors que 19% auraient préféré modifier leur activité professionnelle, 8% auraient préféré interrompre et 4% auraient préféré continuer à travailler comme avant. Pour beaucoup de celles qui n'ont pas réalisé leur projet, ce sont surtout les moyens financiers qui ont manqué (notamment pour réduire le nombre d'heures de travail) ; le coût élevé des modes de garde, l'absence de places en crèche ou d'horaires compatibles avec les horaires de travail et le désaccord de l'employeur pour un aménagement de travail en sont également les principaux freins.

Considérant les préférences des femmes au moment de la naissance, celles qui désiraient continuer à travailler dans les mêmes conditions sont les plus satisfaites puisque 90% d'entre elles déclarent avoir fait ce qu'elles désiraient. Ensuite, les femmes qui désiraient s'interrompre sont à 72% en adéquation avec leurs souhaits. Finalement, les femmes qui désiraient modifier leurs conditions de travail ont globalement été insatisfaites puisque seulement 41% ont réalisé leur souhait, les autres ayant, à part égale, soit interrompu leur activité, soit continué à travailler dans les mêmes conditions.

**Entre désir et réalité : comparaison de ce que les femmes désiraient faire au moment de la naissance de leur premier enfant et ce qu'elles ont effectivement fait**



Guide de lecture : Seulement 41% des femmes qui voulaient modifier leur activité professionnelle à la naissance de leur premier enfant ont fait ce qu'elles voulaient faire.

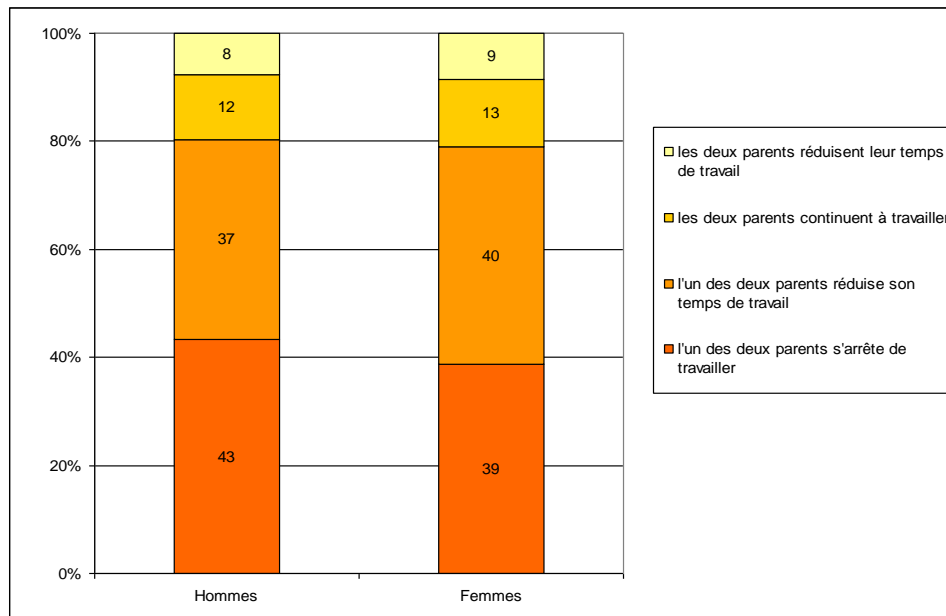
Source : Enquête Modes de garde des enfants et activité professionnelle des ménages à Esch-sur-Alzette – 2006 – CEPS/Instead

Une certaine stabilité des comportements est observée lors des **naissances de rangs suivants** : six femmes sur dix adoptent le même comportement soit en restant dans leur emploi (29%), soit en maintenant leur interruption (28%).

Outre à la naissance d'un enfant, c'est au moment de son **entrée en scolarité** qu'un changement de mode de garde et une éventuelle réadaptation des activités professionnelles et familiales sont parfois nécessaires. Or, ici, l'impact de la scolarisation sur l'activité professionnelle des parents a été très négligeable, que ce soit chez les hommes ou chez les femmes. Moins de 1% des hommes disent avoir changé quelque chose dans leur activité professionnelle ; cette proportion est de 7% chez les femmes. L'entrée en scolarité des enfants a donc un effet désincitatif au travail très limité.

Les **stéréotypes sur le rôle des pères et des mères** restent très présents, tout autant chez les hommes que chez les femmes. Quand on interroge les individus sur ce qu'ils pensent préférable de faire quand des parents ont de jeunes enfants, les hommes et les femmes affichent les mêmes idées. Ainsi, 80% des hommes et 79% des femmes pensent que dans un ménage avec de jeunes enfants, il est préférable qu'un des parents modifie quelque chose dans son activité professionnelle. Ce sont 43% des hommes et 39% des femmes qui pensent qu'il est préférable de s'interrompre et 37% des hommes et 40% des femmes qui pensent plutôt à une réduction du temps de travail. Seulement 12% estiment qu'il est préférable que les deux parents continuent à exercer leur activité (sous-entendu à temps plein) et 8% que les deux parents réduisent tous les deux leur temps de travail.

**Quand les parents ont de jeunes enfants, qu'est-il plutôt préférable de faire :**



Guide de lecture : 43% des hommes pensent que quand les parents ont de jeunes enfants, il est préférable que l'un des deux parents s'arrête de travailler.

Source : Enquête Modes de garde des enfants et activité professionnelle des ménages à Esch-sur-Alzette – 2006 – CEPS/Instead

Pour les hommes comme pour les femmes, c'est prioritairement l'activité professionnelle de la femme qui doit être modifiée : sur les 80% d'hommes qui pensent qu'un des parents doit modifier son activité professionnelle, 63% pensent que c'est à la femme de le faire, 16% indifféremment à l'un des deux et moins de 1% au père. Ces chiffres sont similaires chez les femmes : respectivement 61%, 18% et moins de 1%. Le consensus entre hommes et femmes sur cette question est donc relativement fort.

### **Chapitre III. L'impact de certaines mesures de politique familiale sur l'activité professionnelle des parents**

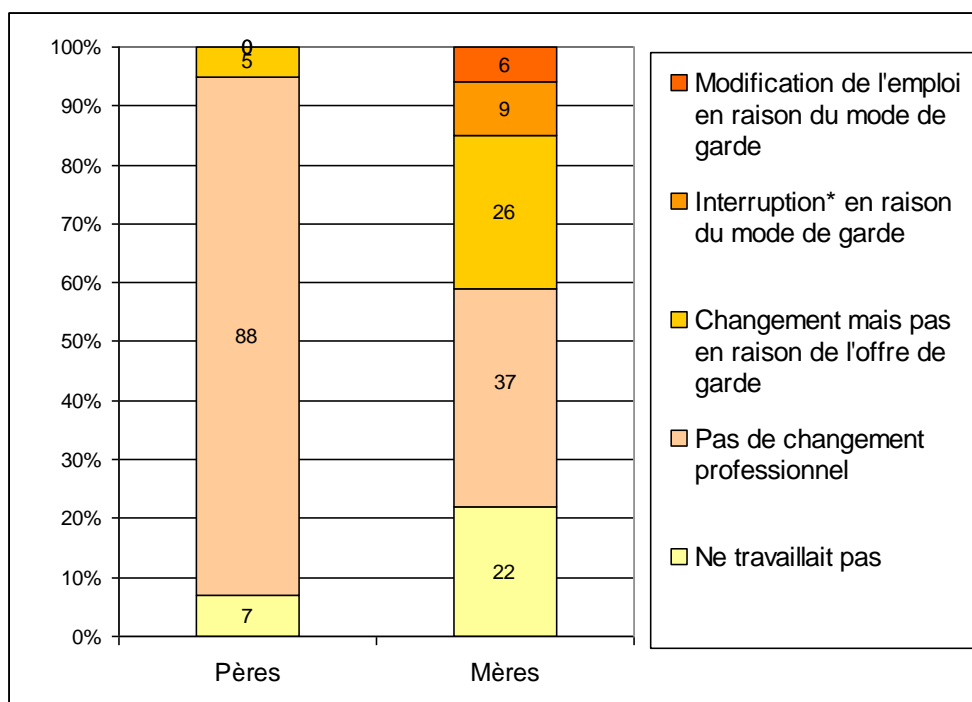
Des mesures de conciliation sont mises en place au niveau national pour permettre aux ménages de mener de front activité professionnelle et vie de famille. Nous traitons ici deux aspects de cette politique :

- la mise à disposition d'une possibilité de garde pour tout enfant en ayant besoin : les autorités publiques réussissent-elles à assumer ces besoins ?
- et la mise en place du congé parental comme outil de conciliation et de non éloignement trop prolongé du marché du travail : quel est l'effet de ce dispositif sur la carrière professionnelle des parents ?

En cumulant les situations où les parents ont été contraints d'interrompre, de modifier leur activité professionnelle ou de ne jamais pouvoir débiter une activité professionnelle à cause d'un manque de places en modes de garde ou d'une inadéquation entre les besoins et l'offre, et en tenant compte de toutes les naissances, on peut estimer à 15% la part des femmes qui, explicitement, ont déclaré que leur comportement avait été influencé au moins une fois par des **contraintes de l'offre en modes de garde**.

L'impact de ces contraintes de l'offre en modes de garde sur le comportement des hommes est nul. Il concerne en revanche une part significative de femmes puisque près de 9% se sont interrompues en raison du mode de garde, notamment pour le premier enfant, et essentiellement pour les raisons suivantes : coût trop élevé en crèche ou chez une gardienne, grands-parents non disponibles, pas de place en crèche, inadéquation des horaires. Et environ 6% des femmes ont modifié leur activité professionnelle, essentiellement en raison d'horaires scolaires ou de crèches inadaptés ou un coût trop élevé. Moins de 1% des femmes n'ont jamais débuté d'activité professionnelle en raison de cette contrainte.

## Effet des contraintes exercées par l'offre en modes de garde sur l'activité professionnelle des parents



\* y compris les cas où les femmes n'ont pas débuté d'activité professionnelle en raison des contraintes exercées par l'offre en modes de garde (pour celles qui n'ont jamais travaillé) ; ce qui représente un pourcentage très faible (moins de 1%).

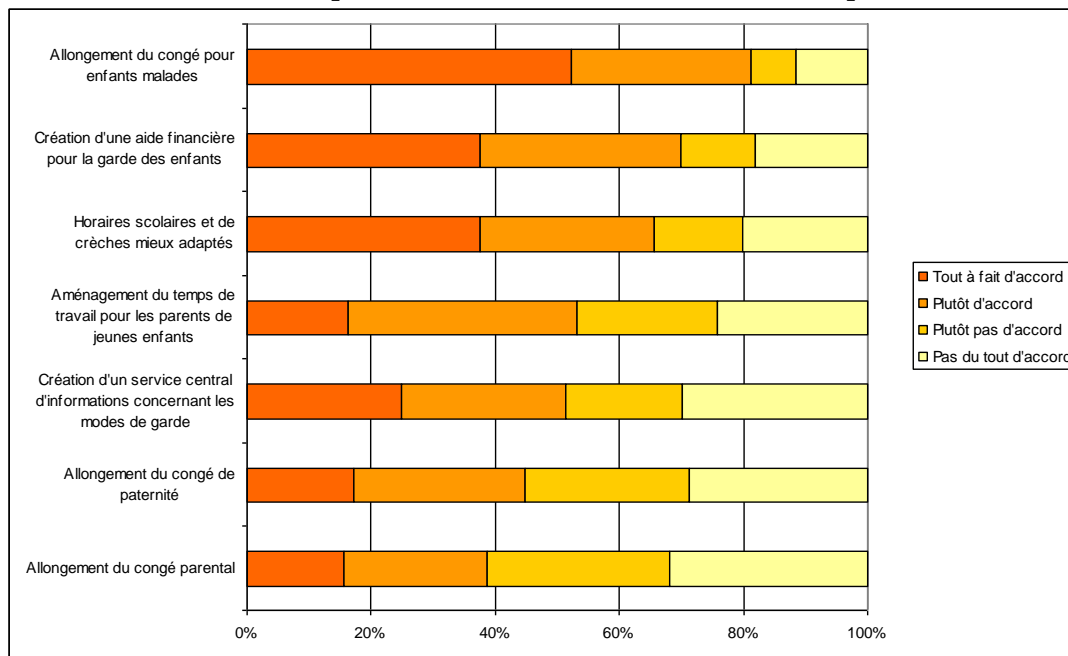
Guide de lecture : 15% des mères d'un enfant de moins de 13 ans ont au moins une fois interrompu (9%) ou modifié leur activité professionnelle (6%) en raison d'un manque de mode de garde approprié à la naissance d'un de leurs enfants ; 26% effectué un changement professionnel au moins une fois pour d'autres raisons (et notamment par désir de s'occuper personnellement davantage de leurs enfants) ; 37% n'ont jamais rien changé et 22% ne travaillaient pas au moment des naissances.

Source : Enquête Modes de garde des enfants et activité professionnelle des ménages à Esch-sur-Alzette – 2006 – CEPS/Instead

Globalement, la prise du **congé parental** semble avoir affecté la carrière professionnelle d'un quart des femmes concernées par un congé parental et seulement 13% des hommes. Lorsqu'il y a un impact, celui-ci n'est pas toujours négatif : pour les femmes, il est plutôt positif quant au contenu du travail et à la considération des collègues mais cet impact a plutôt été vécu négativement quant à la considération de la hiérarchie et aux perspectives d'évolution de carrière.

Pour améliorer la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, les mesures pour lesquelles les ménages seraient prêts à payer plus d'impôts sont les suivantes : l'allongement du congé pour enfants malades (81% d'opinions positives dont 51% de "tout à fait d'accord"), la création d'une aide financière pour la garde des enfants (70%) et la possibilité d'avoir des horaires scolaires et de crèches mieux adaptés aux activités professionnelles (65%). Ces réactions révèlent clairement des besoins financiers, mais aussi des besoins de soutien en cas d'enfants malades, et des besoins pour des horaires de garde plus élastiques, alors que l'allongement du congé de paternité mais surtout du congé parental ne sont pas majoritairement plébiscités.

## Seriez-vous d'accord de payer plus d'impôts pour que les mesures de conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle suivantes soient mises en place .... ?



Guide de lecture : 81% des ménages seraient prêts à payer plus d'impôts pour qu'un allongement du congé pour enfants malades soit mis en place (52% tout à fait d'accord et 29% plutôt d'accord).

Source : Enquête Modes de garde des enfants et activité professionnelle des ménages à Esch-sur-Alzette – 2006 – CEPS/Instead

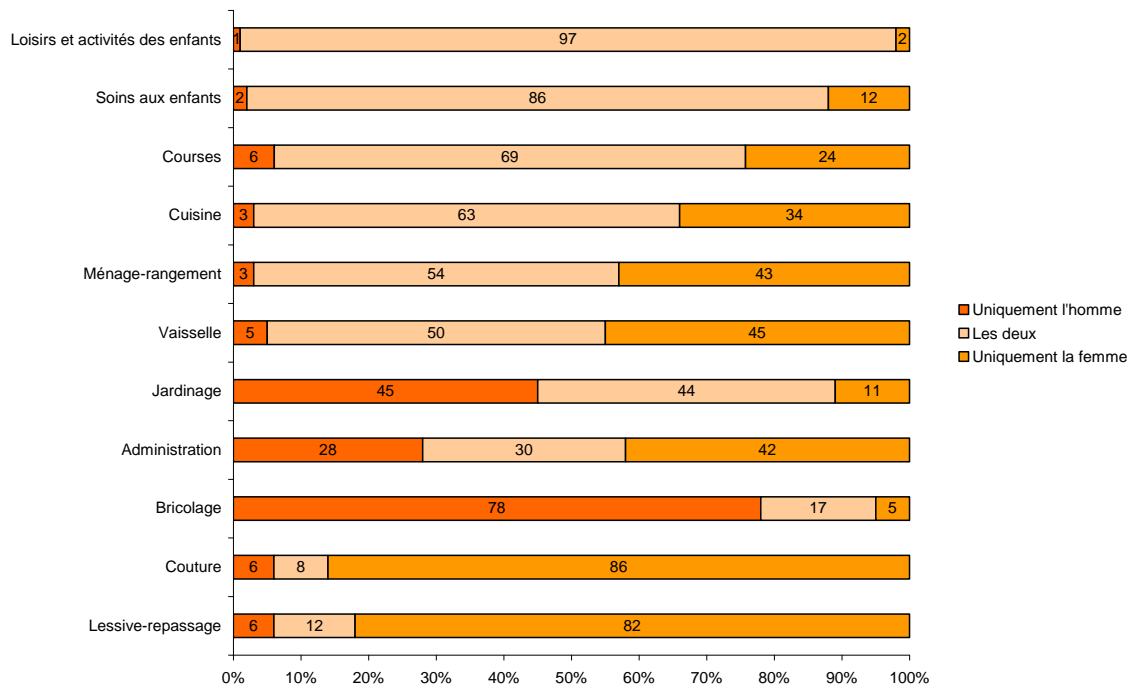
Quels que soient les types de ménages, les avis vont globalement dans le même sens. Toutefois, les familles monoparentales sont les plus favorables à toutes ces mesures et pour les ménages qui projettent d'avoir encore des enfants, les opinions en faveur de la création d'une aide financière sont les plus élevées. Enfin, globalement, un certain consensus existe entre les nationalités mais les étrangers sont plus demandeurs que les Luxembourgeois sur les mesures suivantes : l'allongement du congé pour enfants malades, du congé de paternité et la création d'une aide financière pour la garde des enfants.

## Chapitre IV. Le partage des tâches ménagères

Les inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail sont souvent démontrées mais ne peuvent être pleinement comprises sans considérer la façon dont les hommes et les femmes combinent le travail rémunéré sur le marché du travail et les tâches non rémunérées dans la sphère privée et familiale. Cause ou conséquence du temps passé à leur activité professionnelle, les femmes consacrent plus de temps aux tâches domestiques et familiales que les hommes. Parce qu'elles sont inactives ou parce qu'elles travaillent à temps partiel (ce qui est rarement le cas des hommes), certaines femmes ont potentiellement plus de temps que d'autres femmes ou hommes pour des activités extraprofessionnelles ; c'est pourquoi nous avons focalisé l'analyse du partage des tâches sur les couples biactifs à temps plein avec enfant(s). Parmi l'ensemble des couples interrogés dans notre étude, 58% sont

biactifs (les deux conjoints exercent une activité professionnelle) et 39% sont monoactifs (un seul des deux conjoints a une activité professionnelle). La biactivité est de 68% chez les couples sans enfant et de 56% chez ceux avec enfant(s). Parmi ces derniers, on en dénombre la moitié où les deux conjoints travaillent à temps plein.

### Partage des tâches entre partenaires au sein d'un couple biactif, à temps plein, avec enfant(s)



Guide de lecture : Dans 12% des couples, la lessive et le repassage sont effectués par les deux conjoints, dans 6% des couples, seul l'homme s'en occupe alors que dans 82%, c'est une exclusivité féminine.

Source : Enquête Modes de garde des enfants et activité professionnelle des ménages à Esch-sur-Alzette – 2006 – CEPS/Instead

Les **tâches relatives aux enfants** (soins et participation à leurs loisirs) sont les deux activités où la participation conjointe des deux parents est la plus forte. En effet, respectivement pour les activités des enfants et les soins à leur apporter, dans 86% et 97% des couples, les deux conjoints y participent. Toutefois, malgré de fortes contributions de la part des pères, les temps que ces derniers y consacrent sont largement inférieurs à ceux de leur conjointe. Ainsi, lorsqu'il y a participation des deux conjoints, le temps hebdomadaire que la femme consacre aux loisirs et activités des enfants s'élève en moyenne à 10h11 et celui relatif aux soins des enfants à 15h58 contre respectivement 7h33 et 9h06 pour les partenaires masculins.

Les **courses et la cuisine** sont également des tâches partagées puisque dans environ deux tiers des couples les deux conjoints s'investissent. Mais, dans respectivement 24% et 34% des cas, seule la femme s'y consacre. Les **tâches administratives** apparaissent encore comme un lieu de partage relativement équilibré ou en tout cas non sexué car s'il n'y a partage que dans 30% des couples, dans près de 30% des couples, l'homme s'en occupe seul et dans 40%, c'est la femme qui seule s'en occupe.

Les activités qui suivent révèlent des différences flagrantes entre hommes et femmes et bien plus souvent en défaveur des femmes. La **lessive et le repassage** ainsi que la **couture** restent les secteurs les plus réservés aux femmes, puisque dans plus de huit couples sur dix, la femme est seule à s'occuper de ce type de tâches. A l'inverse, le **jardinage et le bricolage** sont des tâches plutôt masculines, mais si le jardinage reste pratiqué par les deux partenaires pour 44% des couples (dans 45% des cas, seul l'homme y travaille), le bricolage est une exclusivité masculine pour 78% des couples (seulement 17% des couples y travaillent l'un et l'autre). Pour la **vaisselle et le ménage/rangement de la maison**, seulement la moitié des couples s'y consacre conjointement car, dans 45% des cas, seule la femme y travaille.

Un partage équilibré des tâches ne veut toutefois pas dire que les conjoints y consacrent autant de temps en **nombre d'heures**. Ainsi, pour les tâches où le partage est en défaveur des femmes (lessive/repassage, cuisine/vaisselle, ménage/rangement, courses), lorsque les deux conjoints y participent, le temps des hommes est toujours inférieur à celui des femmes ; mais lorsqu'un seul un des deux partenaires s'en occupe (bien plus souvent les femmes que les hommes), le temps des hommes est supérieur à celui des femmes. En revanche, pour les activités dont le partage est déséquilibré en défaveur des hommes, qu'il y ait partage ou non, le temps consacré par les hommes au bricolage est toujours supérieur à celui des femmes, et le temps consacré au jardinage est de même ampleur.

Enfin, nous confirmons des résultats déjà observés antérieurement dans d'autres études sur les emplois du temps au Luxembourg quant au renforcement des écarts entre hommes et femmes lorsqu'il y a présence d'enfants par rapport à la situation de couple sans enfants.

## Chapitre V. Les activités sociales et de loisirs

Aux marges des activités professionnelles, familiales et domestiques, reste-t-il du temps pour d'autres activités comme le bénévolat, les activités sportives, artistiques, culturelles ou les loisirs ? L'objectif de ce chapitre est, outre de décrire les pratiques des Eschois en la matière, de montrer les différences entre hommes et femmes.

En 2005, parmi l'ensemble des Eschois enquêtés, 8% pratiquent une **activité bénévole** et 28% une **activité sportive, artistique ou récréative** au sein ou hors association. Ces taux sont inférieurs à ceux observés au niveau national (respectivement 17% et 42%).

Le taux de bénévolat chez les **hommes** (9%) est légèrement supérieur à celui chez les femmes (6%). Pour les pratiques sportives, artistiques, récréatives, cette différence entre genre est beaucoup plus prononcée. En effet, les hommes (34%) sont proportionnellement plus nombreux que les femmes (23%) à pratiquer un sport et/ou une activité artistique.

Les associations d'aides humanitaires (30%) suivies de près par les associations sportives (28%), sont les deux domaines regroupant les plus fortes parts de bénévoles. En ce qui concerne les individus pratiquant une activité sportive, artistique ou récréative au sein d'une association (soit 11%), les associations sportives sont de loin les plus privilégiées (79%) suivies des associations culturelles (14%) et des associations de loisirs (10%). Le **sport** est le domaine d'expression favori des individus puisque les bénévoles engagés dans le domaine sportif ou les individus engagés dans une association sportive sont ceux qui y consacrent **le plus de temps** (en moyenne, ils s'y rendent 8 fois par mois).

Les associations relatives au bénévolat ou aux activités sportives, artistiques, récréatives dans lesquelles s'expriment les Eschois sont majoritairement **situées à Esch-sur-Alzette** mais pas exclusivement : respectivement 65% et 54% des Eschois pratiquent sur Esch. Lorsque ce n'est pas le cas, les activités se pratiquent toutefois dans des communes relativement proches.

Plus d'un individu sur quatre (27%) aimerait exercer une activité bénévole (ou davantage pour ceux qui exercent déjà) et près de la moitié des individus (46%) souhaiterait pratiquer une activité sportive, artistique ou récréative (ou davantage), si cela leur était possible. Mais les **contraintes familiales et professionnelles** sont les deux principales raisons évoquées pour expliquer la non réalisation de ces souhaits. Alors que les hommes évoquent plus souvent les contraintes professionnelles, les femmes mettent plutôt en avant les contraintes familiales.

#### Raisons évoquées pour expliquer le non engagement dans une activité bénévole et dans une activité sportive et/ou artistique pour ceux qui le souhaiteraient

Raisons évoquées pour ne pas pratiquer (ou pratiquer davantage) ...	...une activité bénévole	...une activité sportive et/ou artistique
Manque de temps, contraintes professionnelles	57%	61%
Manque de temps, contraintes familiales	55%	62%
Manque d'informations sur ce qui existe	12%	3%
Manque d'informations sur ce qui existe à Esch-Sur-Alzette	13%	4%
Problèmes de santé	4%	6%
Manque d'activités intéressantes	2%	2%
Manque d'activités intéressantes à Esch-sur-Alzette	1%	2%

Guide de lecture : 57% des individus qui souhaiteraient s'engager dans une activité bénévole (ou s'engager plus pour ceux qui le font déjà), ne le font pas par manque de temps en raison de contraintes professionnelles.

Source : Enquête Modes de garde des enfants et activité professionnelle des ménages à Esch-sur-Alzette – 2006 – CEPS/Instead

Enfin, 61% des Eschois enquêtés déclarent qu'il leur arrive de sortir le soir pour se rendre au **restaurant, cinéma, théâtre, spectacles, discothèques**, les hommes un peu plus que les femmes (63% contre 59%). Les sorties se font fréquemment **sur Esch** puisque 16% le font exclusivement à Esch-sur-Alzette, 59% à la fois à Esch et en dehors et 25% uniquement en dehors d'Esch. La moitié des individus aimerait sortir le soir (ou sortir davantage pour ceux qui le font déjà) si cela leur était possible. Les raisons évoquées pour justifier le fait de ne pas sortir le soir (ou pas davantage) sont les contraintes familiales (67%) suivies des contraintes professionnelles (38%) et enfin des contraintes financières (20%).

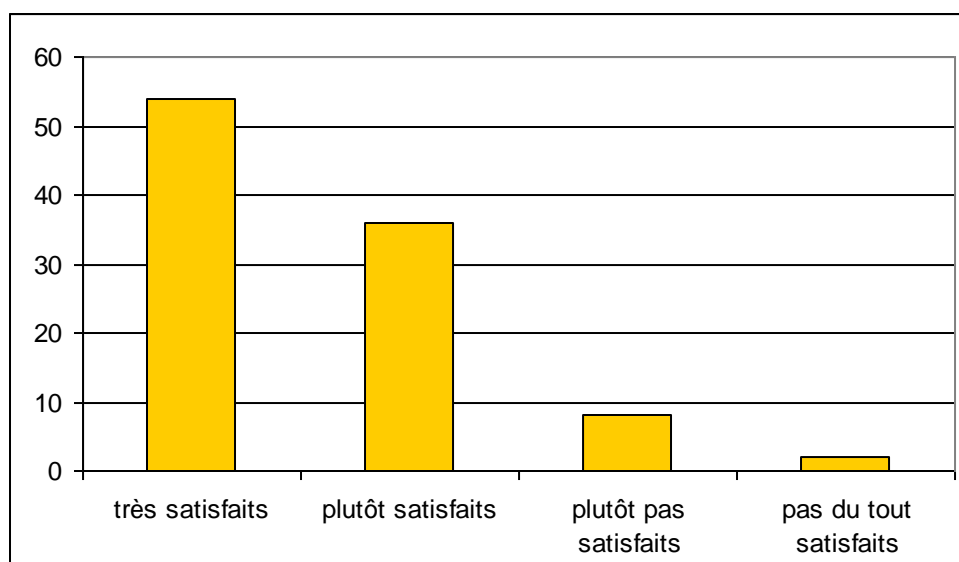
### PARTIE III. LES MENAGES ET LA VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE

Du point de vue de l'administration communale, il importe de savoir si les ménages qui résident à Esch sont satisfaits d'y vivre. Cette analyse de satisfaction, notamment vis-à-vis des équipements présents dans la ville (chapitre I), amène ensuite à s'interroger sur l'ancrage des ménages dans la commune à travers les raisons pour lesquelles ils sont venus à Esch et à travers un éventuel projet d'en partir (chapitre II).

#### Chapitre I. La qualité de vie à Esch-sur-Alzette

Dans l'ensemble, 90% des ménages disent être **satisfaits de vivre à Esch** : 36% sont plutôt satisfaits de vivre à Esch, et 54% en sont même très satisfaits.

Répartition des ménages, selon leur degré de satisfaction de vivre à Esch-sur-Alzette



Guide de lecture : 54% des ménages sont très satisfaits de vivre à Esch-sur-Alzette.

Source : Enquête Modes de garde des enfants et activité professionnelle des ménages à Esch-sur-Alzette – 2006 – CEPS/Instead

Cette satisfaction globale est vraisemblablement liée en partie à celle qu'ils retirent des équipements offerts par la Ville. Ainsi, **bus, train et commerces** donnent globalement satisfaction (à 90% des ménages), ainsi que **aires de jeux et écoles** pour les ménages ayant des enfants (environ 70% d'entre eux en sont satisfaits). Des propositions ont été faites pour améliorer encore cette satisfaction : augmenter la fréquence des moyens de transport publics et étendre leur plage horaire, accroître le nombre des aires de jeux, voire se pencher sur le problème de la violence et de l'insécurité dans les écoles. En revanche, pour ce qui est de **l'offre de logements** dans la commune, et des **parkings publics**, respectivement 63% et

80% des ménages ne sont pas satisfaits <sup>6</sup>. Le plus souvent, la raison avancée réside dans le fait que les logements sont très chers, et qu'ils sont trop peu nombreux ; pour ce qui est des parkings, c'est l'insuffisance du nombre de places qui est évoquée au premier rang, puis leur prix. Autrement dit, coût et disponibilité sont les deux problèmes évoqués.

**Pourcentage de ménages très satisfaits et très insatisfaits par divers équipements existants à Esch, selon leur quartier de résidence**

	Raemerech, Sommet, Lankelz, Lalleng	Brouch, Fettmeth, Wobrecken, Dellheicht	Uecht	Brill	Aal Esch	Grenz, Belval-Homecht, Parc-Galgenberg, Neudorf
<b>Ménages globalement très satisfaits</b>	57	67	67	41	32	48
<b>Ménages très satisfaits par :</b>						
les écoles	34	44	51	16	26	25
les aires de jeux	31	36	24	3	12	32
les trains	32	50	57	42	51	55
les commerces	41	58	63	40	54	49
<b>Ménages très insatisfaits par :</b>						
l'offre de logement	23	23	29	36	34	32
l'offre de parking	56	44	66	78	70	51

Guide de lecture : 57% des ménages résidant dans les quartiers de Raemerech, Sommet, Lankelz ou Lalleng sont très satisfaits de vivre à Esch.

Source : Enquête Modes de garde des enfants et activité professionnelle des ménages à Esch-sur-Alzette – 2006 – CEPS/Instead

Quant aux **activités dédiées aux enfants** (école en forêt, Kulturfabrik, Maison des citoyens, bébés-nageurs), elles apportent satisfaction à la très grande majorité de leurs utilisateurs (plus de 90% d'entre eux). Mais ceux-ci sont relativement peu nombreux : 54% des ménages avec enfants utilisent l'école en forêt, 38% la Kulturfabrik, 9% la Maison des citoyens, et 9% également les bébés-nageurs. Quand ils sont utilisateurs, les ménages sont donc satisfaits mais ils utilisent peu et une part non négligeable d'entre eux méconnaît certaines de ces activités : seulement 27% et 41% des parents connaissent les activités de la Maison du citoyen et des bébés-nageurs alors que 69% et 73% des ménages connaissent les activités pour enfants à la Kulturfabrik et les activités de loisir de l'école en forêt.

## Chapitre II. L'ancrage des ménages à Esch-sur-Alzette

Pour ce qui est de **l'ancrage des ménages à Esch**, on peut noter que leur **motivation principale** pour être venus s'y établir est liée avant tout au fait qu'ils y ont trouvé un logement (30%), ensuite qu'Esch est leur commune de naissance (15%), que la ville est proche de leur lieu de travail (15%), proche de leur famille (15%), et que le coût de leur logement est adapté à leurs ressources (10%).

<sup>6</sup> Soulignons toutefois que l'enquête a été réalisée avant l'ouverture d'un grand parking public dans la ville.

### Motivation principale à l'installation à Esch-sur-Alzette (en pourcentage)

Motivation principale	Pourcentages de ménages
Logement trouvé dans la commune	30
Commune de naissance	15
Proximité du lieu de travail	15
Proximité du réseau familial	15
Coût du logement adapté aux ressources	10
Commune dynamique	3
Autre raison	3
Proximité des structures scolaires	2
Proximité des commerces	2
Proximité du réseau amical	2
Taille du logement plus adaptée aux besoins familiaux	2
Proximité des services publics	1
Proximité des équipements de loisirs	0
Proximité des infrastructures culturelles	0
Qualité de l'environnement	0

Guide de lecture : Pour 30% des ménages, avoir trouvé un logement à Esch est la motivation principale de leur installation dans cette ville.

Source : Enquête Modes de garde des enfants et activité professionnelle des ménages à Esch-sur-Alzette – 2006 – CEPS/Instead

Seuls 15% des ménages interrogés ont indiqué **envisager de partir de Esch**, ce pourcentage est d'autant plus élevé que les ménages sont moins satisfaits d'y vivre : ils ne sont que 6% à envisager de partir lorsqu'ils sont très satisfaits d'y vivre, contre 86% lorsqu'ils ne sont pas du tout satisfaits. La principale raison évoquée pour ce départ d'Esch est le souhait de vivre à la campagne (pour 20% des ménages concernés), puis le coût trop élevé du logement (17%), le sentiment d'insécurité (12%), le souhait de se rapprocher de son lieu de travail (9%), de trouver une offre de logement adaptée aux besoins (9%) ; 8% supplémentaires évoquent la faible qualité de l'environnement. Les plus satisfaits de vivre à Esch pensent partir pour aller à la campagne ou à cause du coût du logement, peut-être pour devenir propriétaires et, dans ce cas, le prix du logement qu'ils envisagent d'acquérir pourrait être trop élevé. Les moins satisfaits pensent plus fréquemment quitter Esch pour des raisons d'insécurité mais aussi à cause du coût du logement et lorsque cette dernière raison est invoquée, c'est alors peut-être le prix du logement actuel qui est en cause.